

Hôtel du Compas d'Or, rue Montorgueil.

**De la mortalité dans les divers quartiers
de la ville de Paris, et des causes qui la rendent
très différente dans plusieurs d'entre eux,
ainsi que dans les divers quartiers
de beaucoup de grandes villes**

La publication des *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine* nous a initiés à la connaissance d'une foule de faits qui intéressent l'économie de la société et préparent de nouveaux progrès à notre civilisation. Le rédacteur de ce précieux recueil, M. Villot, ayant adressé, en 1825, à l'Académie royale de médecine, une série de tableaux manuscrits relatifs au mouvement de la population dans les douze arrondissements de cette capitale, pour la période de 1817 à 1821, l'Académie chargea une commission de lui en rendre compte et je fus le rapporteur de cette commission¹.

C'est en grande partie le travail que je fis alors que je vais reprendre, en l'étendant aux cinq années suivantes, 1822-1826, dont les résultats du mouvement de la population ont été réunis dans une suite de tableaux qu'on trouve dans le volume des *Recherches statistiques sur Paris*, qui vient d'être publié².

J'ai considéré, dans mon premier travail, chaque arrondissement de Paris, comme formant une ville

1. Les autres membres étaient MM. Des Genettes, Desmarest, Esquirol, J.-H. Fourier, de l'Académie des sciences, Jacquemin et Yvan. Les tableaux soumis à notre examen ont été insérés depuis dans le troisième volume des *Recherches*

statistiques sur Paris, année 1826, sous les numéros 42 à 50.

2. Voir les tables numéros 51 à 63, du IV^e vol. Paris, 1829.

(Les notes numérotées en chiffres arabes sont de Villermé. NdE.)

La mortalité dans les divers quartiers de Paris

distincte ; c'est encore ce que nous allons faire. Quoique les habitants d'un arrondissement passent facilement dans un autre, cette manière d'examiner la mortalité est très applicable à notre objet ; car ce sont presque toujours des individus des mêmes classes, des individus d'occupations pour ainsi dire analogues et qui sont dans le même état de richesse, d'aisance ou de misère, qui se remplacent dans les mêmes quartiers.

Les tableaux dont l'examen va nous occuper font connaître, non seulement les décès à domicile, mais encore les décès dans les hôpitaux et les hospices^a. Interrogeons avec soin ces tableaux, rapprochons les uns des autres les faits qu'ils expriment, et suppléons, par des éclaircissements, par des remarques, par des

a. Dans leurs *Recherches statistiques*, Frédéric Villot et les statisticiens de la préfecture de la Seine, avaient calculé deux taux de mortalité. Un premier taux, de *mortalité à domicile*, exprimait le rapport entre décès totaux (moins ceux advenus dans les hôpitaux civils) et population totale (moins la population des résidents dans les hôpitaux). Un deuxième taux, de *mortalité effective*, réintroduisait le nombre de décès dans les hôpitaux, en attribuant à chaque arrondissement un nombre de décès proportionnel à ses malades. Dans cette première partie du texte, qui reprend fidèlement le *Rapport* de 1823, Villermé mélangeait les décès à domicile, ceux des hôpitaux et des hospices. Cette opération lui valut beaucoup de critiques notamment sur le fait que, de cette manière, toutes les personnes hébergées dans les hôpitaux et les hospices, indépendamment de leurs lieux de naissance et de résidence, relevaient automatiquement du quartier dans lequel se trouvaient ces établissements. Dans le mémoire publié par l'Académie de médecine en

1828, il reviendra sur ces questions en corrigeant ses calculs et en développant le travail sur la mortalité dans les rues reporté dans la deuxième partie de la *Mortalité dans les divers quartier de Paris*. Louis-René Villermé, *Rapport fait par M. Villermé, et lu à l'Académie royale de médecine, au nom de la Commission de statistique, sur une série de tableaux relatifs au mouvement de la population dans les douze arrondissements municipaux de la ville de Paris pendant les cinq années 1817, 1818, 1819, 1820 et 1821*, Paris, Académie royale de médecine, 1823 ; René-Louis Villermé, « Mémoire sur la mortalité en France dans la classe aisée et dans la classe indigente », in *Mémoires de l'Académie de médecine*, 1928, t. I, pp. 51-98. Sur le problème de la construction d'indicateurs et de mesures fiables de la mortalité différentielle, cf. Alain Blum, Jacques Houdaille et Marc Lamouche, « Éléments sur la mortalité différentielle à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle », in *Population*, n° 1, 1989, pp. 29-53.

La mortalité dans les divers quartiers de Paris

observations, par des développements, à l'aridité des chiffres dont ils se composent.

Voyons d'abord la mortalité à domicile.

Je pense qu'il serait peu utile de dire ici les nombres annuels des décès ; on les trouvera d'ailleurs à la fin de ce mémoire. Ce qui nous importe surtout est leur proportion.

Rapportée, pour la période de 1817 à 1821, à la population, telle que celle-ci a été trouvée par un recensement en 1817, et, pour la période de 1822 à 1826, à la population de cette dernière année non recensée, mais évaluée à l'aide d'une méthode que nous examinerons plus loin, la mortalité moyenne annuelle à domicile a été :

ARROND.	QUARTIERS.	PROPORT. DES DÉCÈS.	
		Période de 1817 à 1821. sur 100 hab.	Période de 1822 à 1826. sur 100 hab.
2 ^e	Chaussée-d'Antin, Palais-Royal, Feydeau, et faub. Montmartre.	62	71
3 ^e	Montmartre, faub. Poissonnière, Saint-Eustache et Mail.	60	67
1 ^{er}	Roule, Champs-Élisées, place Vendôme et Tuileries.	58	66
4 ^e	Saint-Honoré, Louvre, Marchés et Banque.	58	62
6 ^e	Porte St.-Denis, St.-Martin des Champs, Lombards et Temple.	54	58
5 ^e	Faubourg St.-Denis, Porte St.- Martin, Bonne-Nouvelle et Montorgueil.	53	64
7 ^e	Sainte-Avoie, Mont-de-Piété, Marché St.-Jean et Arcis.	52	59
11 ^e	Luxembourg, École de Méde- cine, Sorbonne et Palais de Justice.	51	61
10 ^e	Monnaie, St. - Thomas - d'A- quin, Invalides et faub. St.- Germain.	50	49
9 ^e	Ile St.-Louis, Hôtel-de-Ville, Cité et Arsenal.	44	50
8 ^e	St. - Antoine, Quinze - Vingts, Marais et Popincourt.	43	46
12.	Jardin du Roi, St.-Marcel, St.- Jacques et Observatoire.	43	44
Et dans tout Paris.		51	56

La mortalité dans les divers quartiers de Paris

Ainsi, la proportion des décès se montre très sensiblement moindre durant la seconde période que durant la première. Nous reviendrons sur ce fait. Ce qui importe surtout à notre objet actuel c'est que, pour les deux périodes, les arrondissements se rangent à la suite l'un de l'autre à peu près dans le même ordre. Du moins c'est exactement de même pour les arrondissements où l'on observe la plus petite et la plus forte mortalité.

Mais les différences si considérables que nous remarquons ici entre les divers arrondissements, ne seraient-elles pas dues à des causes accidentelles? La réponse à cette question est dans un tableau que j'ai dressé, et qui fait voir que les différences dont il s'agit se reproduisent chaque année, et que l'ordre que je viens d'assigner aux arrondissements de Paris est justement, avec des oscillations auxquelles on devait s'attendre, l'ordre suivant lequel la mortalité a toujours augmenté.

Décès à domicile dans les douze arrondissements de Paris.

Période de 1817 à 1821. Décès rapportés à la population de 1817, telle qu'elle a été trouvée par le recensement. 1 décès sur... habitants.						Période de 1822 à 1826. Décès rapportés non à la population recensée, mais à la population évaluée pour 1826. 1 décès sur... habitants.					
ARROND.	en 1817.	en 1818.	en 1819.	en 1820.	en 1821.	en 1822	en 1823.	en 1824.	en 1825.	en 1826.	ARROND.
1 ^{er}	66.05	63.45	55.38	58.00	50.85	69.87	69.32	72.10	67.58	64.49	1 ^{er}
2 ^e	64.21	63.03	62.56	62.91	59.51	73.46	73.79	78.58	64.80	65.48	2 ^e
3 ^e	67.04	59.07	57.80	56.95	61.24	69.26	67.04	74.15	67.13	74.92	3 ^e
4 ^e	59.75	54.55	59.30	59.98	58.34	60.86	60.58	66.83	54.65	65.62	4 ^e
5 ^e	60.11	49.64	51.91	55.67	51.29	72.61	64.77	65.75	60.62	63.87	5 ^e
6 ^e	62.85	50.65	52.41	51.85	52.26	65.19	55.92	60.20	53.10	56.31	6 ^e
7 ^e	56.61	52.09	50.66	51.89	47.46	59.55	62.05	70.52	52.94	58.93	7 ^e
8 ^e	45.97	45.83	41.56	45.48	38.47	55.90	46.58	55.59	59.55	41.64	8 ^e
9 ^e	45.27	43.60	44.25	45.07	39.95	54.37	51.86	57.17	45.88	53.02	9 ^e
10 ^e	57.54	48.61	44.64	50.05	49.29	56.01	56.25	62.07	53.12	55.91	10 ^e
11 ^e	52.54	52.31	49.32	55.26	48.15	66.07	58.28	69.28	54.69	62.73	11 ^e
12 ^e	46.90	41.67	43.71	42.85	38.76	54.71	50.51	54.19	42.34	47.19	12 ^e
Moyennes Générales Annuelles.	58.60	53.27	52.34	54.02	50.44	62.88	58.96	63.78	52.49	56.91	

Ainsi, l'action de causes constantes, qui agissent toujours dans le même sens et l'emportent sur les causes d'irrégularité, est trop évidente ici pour qu'on puisse se refuser à l'admettre.

On remarque sur ce tableau, comme sur le précédent, entre les deux périodes quinquennales dont il offre les résultats, une très grande différence pour la proportion des décès. On s'explique en grande partie cette différence parce qu'on rapporte les morts à la population de 1817, pour la première période ; pour la seconde, à la population de 1826 ; et que, dans cet intervalle de neuf années, la population de Paris s'est continuellement accrue¹. Voilà pourquoi la mortalité paraît avoir été plus forte à la fin de chacune des deux périodes qu'au commencement, et pourquoi aussi elle doit être estimée un peu trop haut pour la première et pas assez pour la seconde.

Maintenant, on se demande quelles sont les causes qui semblent assigner à chaque quartier de Paris un degré particulier de salubrité, qui font que dans tels arrondissements il meurt à domicile, chaque année, moins d'un soixantième des habitants, tandis que dans tels autres arrondissements c'est plus d'un cinquantième.

L'éloignement ou le voisinage de la Seine doit-il être compté au nombre de ces causes ?

D'une part, les arrondissements les plus éloignés du fleuve, les II^e, III^e, V^e tout entiers, et le VIII^e, pour la presque totalité de sa population, nous offrent : les II^e et III^e, le *minimum* des décès ; le V^e, une mortalité assez faible, et le VIII^e, la plus forte mortalité². D'une part, les IV^e et IX^e arrondissements, et le X^e, dont une

1. Population totale recensée en 1817 : 713 966 ; population évaluée pour 1825 : 890 431 ; différence : 176 465.

2. Le VIII^e arrondissement borde réellement la Seine, mais sans avoir

pour cela, à bien dire, des maisons qui l'avoisinent.

La mortalité dans les divers quartiers de Paris

grande partie occupe les bords de la rivière, nous présentent : le IV^e, très peu de décès ; le IX^e, un nombre très considérable, et le X^e une mortalité assez forte. Les autres arrondissements n'ont point, par rapport à la Seine, de situation bien déterminée.

Ainsi, l'éloignement et le rapprochement du fleuve n'a pas, sur la mortalité dans Paris, une influence bien sensible, du moins lorsqu'on compare entre eux les arrondissements entiers : toutefois, les faits porteraient à croire que le voisinage du fleuve est une circonstance fâcheuse ; mais nous verrons plus loin que les quais de l'île Saint-Louis comptent, proportion gardée, bien peu de décès, de sorte, qu'en définitive, l'influence de la rivière est à peine marquée, ou même nous échappe. La nature du sol, son abaissement à l'est et à l'ouest, ou vers l'entrée et la sortie de la Seine, les hauteurs qui limitent Paris au nord et au midi, l'exposition particulière à certains quartiers, les eaux diverses dont on fait usage, en un mot, toutes les circonstances qui peuvent modifier en quelque chose le climat général de la ville dans une de ses parties, y apportent-elles, ainsi qu'on l'a tant de fois affirmé, des différences dans la mortalité ? À l'exception des Champs-Élysées, des parties éloignées des faubourgs et des jardins, le sol de Paris est partout ou presque partout formé, à sa surface, d'une croûte plus ou moins épaisse de débris de démolition, de terres rapportées, qu'un pavé recouvre encore entre les maisons. Conséquemment, on ne peut attribuer à la nature différente du sol de tel ou tel arrondissement, une influence particulière¹.

1. On le peut d'autant moins que ce sol exploré dans une foule d'endroits n'a montré jusqu'ici des restes ou dépôts de voiries que dans les lieux actuellement pavés où il existe une croûte de terres rapportées et de débris de démolition, épaisse au moins de cinq pieds : telles sont, sur la

rive gauche de la Seine, la butte Saint-Hyacinthe ; et sur la rive droite les buttes des Moulins, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, et de la rue Meslay. (Renseignements communiqués par M^e Girard, ingénieur en chef des Ponts-et-chaussées du département de la Seine.)

Si l'abaissement du sol vers l'entrée et la sortie de la Seine, ou le long du cours et à une certaine distance de ce fleuve, a une influence réelle sur la mortalité, elle n'est pas appréciable. Les résultats des I^{er}, IV^e, VII^e, IX^e et X^e arrondissements, dont le sol est le plus bas, en offrent la preuve.

Il en est de même des quartiers les plus élevés, car le *minimum* des décès a lieu dans le II^e arrondissement, et leur *maximum* dans le XII^e.

L'étroitesse de la plupart des rues, leurs sinuosités et la hauteur des maisons, font qu'il n'y a point véritablement d'aspect bien dominant pour les habitations. Toutefois, les jardins multipliés du VIII^e arrondissement, la largeur, la direction de ses rues principales, font que les vents d'est y arrivent avec violence, et que les logements y reçoivent plus que dans les autres quartiers, les rayons du soleil levant. Or, une pareille exposition passe assez généralement pour être la plus salubre, et pourtant c'est le VIII^e arrondissement qui, avec le XII^e, nous offre le *maximum* des décès. D'une autre part, l'exposition au couchant est regardée comme la moins favorable, et le I^{er} arrondissement qui la présente plus que tous les autres, a une très faible mortalité.

Ce que nous venons de dire prouve que si les vents d'est ou d'ouest, qui se précipitent, sans presque rencontrer d'obstacles dans les rues principales des I^{er} et VIII^e arrondissements, ont l'influence qu'on leur attribue sur la santé, d'autres causes agissent en sens inverse et ne permettent pas de la reconnaître. Il en est de même, pour le reste de Paris, de l'influence de tous les rhumbs de vents, dont les courants sont d'ailleurs réfléchis ou brisés par les maisons : ce n'est guère que sur les quais qui bordent la Seine, qu'on les sent bien, c'est-à-dire, dans les quartiers où nous avons reconnu et une très forte et une très faible mortalité.

La mortalité dans les divers quartiers de Paris

Beaucoup de rues principales de Paris étant à peu près parallèles à la Seine, ou bien, au contraire, perpendiculaires au cours de ce fleuve, on pourrait penser que ces deux directions croisées des courants atmosphériques ont une heureuse influence sur la santé d'un grand nombre d'habitants ; mais aucune observation ne l'a encore montré, que nous sachions du moins, et il n'est pas mieux prouvé, malgré mainte assertion, que les montagnes de Belleville et de Montmartre soient salutaires aux habitants des quartiers qu'elles préservent de l'impétuosité des vents du nord. Nous ajoutons même que, comme cela résulte d'ailleurs des recherches de M. Parent-Duchâtelet^a, l'influence des vents infects qui passaient sur la voirie de Montfaucon^b, avant qu'on ne l'éloignât, ne paraît pas avoir été fâcheuse pour les quartiers de Paris les plus voisins de cette voirie, et où ils soufflaient le plus souvent ; car ces quartiers sont ceux des III^e, V^e et VI^e arrondissements.

Nous ne découvrons donc pas, dans la disposition des lieux et dans les circonstances météorologiques, les causes des différences que présente la mortalité dans les divers arrondissements de Paris. Voyons s'il n'en existe point dans les eaux à l'usage des habitants.

a. Alexis-Jean-Baptiste Parent-Duchâtelet (1790-1836) était une des figures centrales de l'hygiénisme parisien de la première moitié du XIX^e siècle. Médecin, membre actif d'un bureau de charité de la ville, puis attaché à l'hôpital de la Pitié, membre à partir de 1825 du Conseil de salubrité de Paris, Parent-Duchâtelet a publié un grand nombre de mémoires sur les questions de la santé publique, notamment sur la gestion des déchets (chantiers d'équarrissage, cloaques, décharges, etc.). Cependant, sa notoriété est surtout liée à son enquête majeure sur la prostitution parisienne : *De la prostitution dans*

la ville de Paris, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration : ouvrage appuyé de documents statistiques puisés dans les archives de la préfecture de police, Paris, Baillière, 1836.

b. La voirie de Montfaucon, la plus grande décharge publique parisienne du XIX^e siècle, occupait la large portion du territoire aux pieds des Buttes-Chaumont, comprise entre les actuelles avenues de Secrétan et Laumière, et les rues de Meaux et Manin. De triste mémoire (jadis l'emplacement de l'ancien gibier de Monfaucon) elle était fameuse pour ses odeurs et ses miasmes.

Ces eaux sont fournies par la Seine, par l'aqueduc d'Arcueil, par le canal de l'Ourcq et par les sources de Belleville, de Ménilmontant et des Prés Saint-Gervais. Les dernières, qui sont les plus chargées de sels et passent pour être les moins bonnes, alimentent une partie des III^e, V^e et VI^e arrondissements. Viennent ensuite, pour la quantité des sels, les eaux d'Arcueil qui étaient très estimées autrefois et que des conduits portent dans les trois arrondissements de la rive gauche de la Seine, mais surtout aux XII^e et XI^e; puis les eaux du canal de l'Ourcq, qui se distribuent aux III^e, V^e, VI^e, VIII^e et IX^e arrondissements¹. Enfin, l'eau de la Seine, la plus légère, la plus pure et la meilleure, alimente tout le voisinage de cette rivière, et l'on peut dire les trois-quarts de Paris, aux extrémités les plus éloignées duquel elle est distribuée au moyen de tuyaux, ou transportée dans des tonneaux.

On ne trouve donc pas dans les eaux la cause des différences qui nous occupent.

L'opinion générale est que plus une population est dense, plus sa mortalité est forte; et cette opinion est fondée sur l'observation que les décès sont proportionnellement plus nombreux dans les grandes villes que dans les petites, et dans les petites villes que dans les campagnes. On en a conclu que l'agglomération des maisons, l'étroitesse des rues, sont des causes d'insalubrité, et que les hommes corrompent mutuellement l'air qu'ils respirent. L'accord unanime des médecins sur ce fait nous impose l'obligation de l'examiner ici avec le plus grand soin. D'ailleurs, la comparaison des quartiers où les habitants sont, pour ainsi parler, entassés les uns sur les autres, avec les quartiers où ils sont le plus éparpillés, doit le bien mettre en évidence.

1. Dans l'île Saint-Louis.